

Expertise des reseaux d'eau sanitaire

Le CSTB atteste que la prestation ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB24 « Expertise des réseaux d'eau sanitaire » en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **AQUAFLUENCE**
5 rue des Vignes – FR-78220 VIROFLAY

le droit d'usage de la marque QB24 « Expertise des réseaux d'eau sanitaire » pour la prestation objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1^{er} octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.

**QB24_REEX_007****Décision de reconduction n° 17_001_QB24_REEX_007 du 21/04/2017****Cette décision annule et remplace la décision d'admission n° 08-007 du 11/12/2008 ainsi que ses reconductions associées.**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Ce certificat atteste de l'aptitude du prestataire titulaire à réaliser les prestations et contrôles spécifiques au diagnostic des réseaux d'eau dans le bâtiment.

Le domaine couvert est :

- Expertise risque sanitaire et technique

Ce certificat comporte 1 page.**Correspondant :**

Anthony MARQUES

Courriel : anthony.marques@cstb.fr

Tél. : 01 61 44 81 58

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE